

Département de l'AIN

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA PLAINE DE L'AIN**

SIEGE

143 rue du château
01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél : 04.74.61.96.40

DECISION DU PRESIDENT
N° D2024-118

Objet : Bail professionnel avec l'association LAB 01

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n°2023-150 en date du 6 juillet 2023 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment pour décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

CONSIDERANT les clauses et conditions du bail professionnel avec l'association LAB 01 pour la location de deux plateaux d'une superficie totale de 262,38 m² situés au 46 et 48 rue Gustave Noblemaire à Ambérieu-en-Bugey (bail professionnel présenté en annexe) ;

- DECIDE de signer un « contrat de location de locaux à usage professionnel – bail professionnel » avec l'association LAB 01 pour une durée de 6 ans, du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2030.

*En application du code général des collectivités territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 20 décembre 2024
Publiée le 06 JAN. 2025*

Fait à Chazey-sur-Ain,
le 20 décembre 2024.

Le Président
de la Communauté de communes



Jean-Louis GUYADER

